

PharmaNEWS

La lettre hebdomadaire de pharmacie.ma

Numéro 526 - 16 mars 2020

Covid-19 : la peur n'évite pas le danger !

- ◆ Édito
- ◆ Revue de presse
- ◆ Nouvelles mises sur le marché



Covid-19 : la peur n'évite pas le danger !

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Le Covid-19 continue à se propager à travers le monde. Le nombre de cas infectés augmente de jour en jour et la liste des victimes ne cesse de s'allonger à tel point que la situation est devenue cauchemardesque dans certains pays voisins comme l'Italie. La prise en charge des sujets atteints et des cas décompensés sature les hôpitaux de ce pays et particulièrement les services de réanimation. Le tri des malades nécessitant une réanimation s'avère aussi compliqué pour des médecins habitués à assurer des soins d'une manière efficace et équitable pour tous les patients.

Ce qui rend la situation difficile, c'est la contagiosité élevée de ce nouveau virus pour lequel on ne dispose, pour le moment, ni de vaccin, ni de traitements efficaces. Des essais cliniques sont actuellement menés dans différents pays pour tester l'efficacité et l'innocuité de certains antiviraux qui ont montré leur efficacité contre d'autres virus. De même qu'une course contre la montre s'est enclenchée afin de produire un vaccin. Mais d'après plusieurs experts, il faut plus d'une année pour qu'un vaccin puisse être mis à la disposition de la population.

Par conséquent, les mesures barrières et le confinement restent les seuls moyens pour éviter une expansion trop rapide du Covid-19 et une saturation des structures hospitalières.

À l'instar des autres pays, le Maroc a pris des mesures dans ce

sens pour éviter une flambée des cas de Covid-19. Mais ces mesures ne peuvent donner l'effet escompté que s'il y a une vraie mobilisation et le respect strict des consignes émanant de l'Administration, notamment par les professionnels de santé dont le rôle est primordial pour faire face à cette pandémie.



Les pharmaciens, qui ont l'obligation d'assurer la dispensation des médicaments, de prodiguer des conseils à leurs patients et de les aiguiller vers d'autres professionnels de santé, doivent être suffisamment informés et disposer des moyens garantissant leur protection contre le Covid-19. Pour ce faire, la profession doit se prendre en charge. La mise en place d'une cellule de crise semble incontournable. Cette cellule doit suivre de près la situation épidémiologique et sanitaire du pays pour pouvoir tenir les pharmaciens informés

des consignes à respecter. Elle doit également leur donner des conseils en phase avec l'évolution de la pandémie, d'autant plus que beaucoup d'officinaux se posent des questions sur la nécessité de prévoir ou non des installations pour limiter le contact avec les patients, sur l'organisation des tours de garde et sur l'approvisionnement en médicaments. Pour ce dernier point, les trois maillons de la chaîne pharmaceutique doivent travailler de façon responsable et concertée en mettant le patient au centre de leurs préoccupations.

Il n'est pas concevable qu'un pharmacien délivre une quantité anormalement élevée de médicaments à un patient, comme il n'est pas acceptable qu'un grossiste-répartiteur livre un pharmacien dix ou vingt fois son besoin habituel. Quant aux industriels, ils doivent adopter le même raisonnement avec leurs clients, qu'ils soient grossistes ou pharmaciens. Si ces conditions ne sont pas respectées, le stock du médicament sera anormalement réparti et on prend le risque de priver certains patients de médicaments vitaux.

En ce qui concerne notre rédaction qui n'a aucun doute sur l'engagement des professionnels de santé de notre pays et sur leur abnégation, elle restera mobilisée autant que possible pour partager avec eux toutes les informations utiles dont elle disposera.

France : les pharmaciens autorisés à renouveler les traitements jusqu'au 31 mai 2020

Sur une demande des syndicats des pharmaciens, un arrêté a été publié le 14 mars au «Journal officiel» permettant aux pharmaciens d'office de renouveler les prescriptions des patients souffrant d'une pathologie chronique après leur expiration.

Cette décision qui a pour but de limiter la propagation du Covid-19 est accordée à titre exceptionnel, lorsque la durée de validité d'une ordonnance renouvelable est expirée et afin d'éviter toute interruption de traitement préjudiciable à la santé du patient.

Les pharmaciens doivent respecter la posologie initiale ainsi que le nombre de boîtes par ligne d'ordonnance pour assurer la poursuite du traitement jusqu'au 31 mai 2020. Les stupéfiants ou assimilés ne sont pas concernés par cette mesure. Les médicaments renouvelés par le pharmacien sont pris en charge par les organismes d'assurance-maladie sous réserve qu'ils soient inscrits sur la liste des spécialités remboursables.

Source : lequotidiendupharmacien.fr

Olivier Véran : «un anti-inflammatoire pourrait aggraver l'infection» !

Le ministre de la Santé français, Olivier Véran, a posté le tweet suivant : «La prise d'anti-inflammatoire (ibuprofène, cortisone...) pourrait être un facteur d'aggravation de l'infection. En cas de fièvre, prenez du paracétamol. Si vous êtes déjà sous anti-inflammatoire ou en cas de doute, demandez conseil à votre médecin.»

«Les anti-inflammatoires ont un effet immunosuppresseur» – c'est-à-dire qui inhibe l'activité du système immunitaire – «qui favorise les infections. Ils ont un effet "booster"», indique à «France info» Alexandre Bleibtreu, médecin infectiologue à la Pitié-Salpêtrière à Paris. Et selon Astrid Vabret, chef du service de virologie au CHU de Caen : «Ils peuvent aussi masquer des symptômes et avoir des effets secondaires délétères».

Par contre, le paracétamol «n'agit pas sur les mêmes voies que les anti-inflammatoires non stéroïdiens», et ne présente donc pas les mêmes risques, explique Alexandre Bleibtreu. «Les seuls effets secondaires sont dans le cas de pathologies hépatiques et de dépassement des doses recommandées.»

Source : PMA

Covid-19 : qui fabriquera le premier vaccin ?

De nombreux chercheurs et laboratoires pharmaceutiques mettent les bouchées doubles

pour gagner la course au vaccin contre la COVID-19.

Les chercheurs de l'institut Pasteur ont déjà mis au point des premiers «candidats-vaccins» et une sélection permettra de garder le vaccin qui a le plus de chance d'aller jusqu'au bout du développement industriel.

Le Groupe Sanofi a annoncé s'être associé au ministère américain de la Santé et des Services sociaux pour tenter d'accélérer le développement d'un vaccin contre le SARS-CoV-2. Sa technologie éprouvée de recombinaison de l'ADN est un atout de taille. Le groupe américain Johnson & Johnson s'est également associé à ce ministère pour développer au plus vite un vaccin.

L'institut Pasteur a choisi de travailler à partir du vaccin contre la rougeole tandis que Sanofi souhaite mettre à profit son expérience sur le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS). Quant à Johnson & Johnson, il compte exploiter la même technologie que celle qu'il a utilisée pour son vaccin contre Ebola.

Source : Univadis



NOUVEAUX

Nouveaux au Maroc



medicament.ma

PYLERA 140 MG/ 125 MG/125 MG, Comprimé

Présentation

Boite de 120

Principes

Oui

Distributeur ou fabricant

SOTHEMA

Composition

Bismuth subcitrate potassique (140 mg) |
Métronidazole (125 mg) | Tétracycline
chlorhydrate (125 mg)

Famille

Ulçère gastroduodénal (Traitement associé à
l'oméprazole)

Statut

Commercialisé

Code ATC

A02BD08

PPV

803.00 dhs

Prix hospitalier

532.00 dhs



Recherche



Nouveaux



Laboratoires



Scan

TRIPLIXAM 10 MG / 12.5 MG / 10 MG, Comprimé pelliculé

Trouver un équivalent

Présentation

Boite de 30

Distributeur ou fabricant

SERVIER MAROC

Composition

Perindopril | Indapamide | Amlodipine

Famille

Antihypertenseur

Statut

Commercialisé

PPV

184.00 dhs

Prix hospitalier

115.00 dhs

Tableau



Recherche



Nouveaux



Laboratoires



Scan

TRIPLIXAM 10 MG / 12.5 MG / 5 MG, Comprimé pelliculé

Trouver un équivalent

Présentation

Boite de 30

Distributeur ou fabricant

SERVIER MAROC

Composition

Perindopril | Indapamide | Amlodipine

Famille

Antihypertenseur

Statut

Commercialisé

PPV

164.70 dhs

Prix hospitalier

102.90 dhs

Tableau



Recherche



Nouveaux



Laboratoires



Scan